

Gestion et protection de la nature

RNCP38351 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	213, 335, 341
Formacode(s)	12547, 12510, 12578
Code(s) ROME	G1202, A1204, K1206, A1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	342382637 00011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION	330377524 00047	Former et organiser l'évaluation
CFPPA Aix-Valabre	191316561 00015	Former et organiser l'évaluation
CRTE FORMATION PROFESSIONNELLE HORTICOLE	783469794 00011	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE LONS LE SAUNIER	193908100 00012	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE LA COTE ST ANDRE	193818192 00018	Former et organiser l'évaluation
ETS PUBLIC LOCAL ENSEIGNEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ALENCON SEES	196107908 00010	Former et organiser l'évaluation
FAMIL RURAL EDUC ORIENTAT ROLLANCOU	307616300 00017	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT JEAN ERRECART	782370654 00017	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'AGRICULTURE L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT	130026222 00013	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38351-gestion-et-protection-de-la-nature/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le dangereux déclin de la biodiversité fait craindre des conséquences graves sur les moyens de subsistance, les économies, le bien-être des individus, la qualité de vie. Cette crise amène à une prise de conscience collective et institutionnelle du problème. Elle oblige à repenser la relation entre espaces, politiques et activités humaines. Cet enjeu global s'accompagne d'une demande forte des publics (demande de nature, de santé et de sécurité alimentaire, de respect de l'environnement...).

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur en «gestion et protection de la nature» exerce, selon son statut et la structure qui l'emploie une ou plusieurs missions :

- Mission technique relative à l'évolution de la biodiversité, à l'équilibre et la résilience des écosystèmes et à la multifonctionnalité des espaces naturels. Le titulaire de l'emploi observe et analyse les espaces, produit et diffuse des connaissances naturalistes et écologiques à partir d'inventaires et de suivis d'espèces. Il intervient sur les sites ou espaces par des travaux d'entretien ou de renaturation. Il organise, prépare et assure le suivi des travaux. Le technicien peut encadrer une équipe d'ouvriers ou d'agents d'entretien, des stagiaires ou un chantier de bénévoles. Il veille à ce que les interventions garantissent la qualité et la diversité biologique et paysagère.
- Mission d'éducation à l'environnement relative à la sensibilisation de différents publics aux enjeux de la biodiversité et à la nécessité de changer les pratiques afin de concilier les activités humaines et la préservation des ressources naturelles. Le titulaire de l'emploi accueille différents publics (scolaires, grand public,...), organise des animations pédagogiques et thématiques, des visites guidées de parcours nature sur des sites appropriés. Il peut avec une formation complémentaire effectuer un accompagnement sportif (randonnée équestre, accompagnateur moyenne montagne, ...).
- Mission de police de la nature qui peut être exercée sur mandat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées d'un titulaire du diplôme sont :

- Gestion d'un projet : Contribuer, dans le cadre d'un programme de gestion, au développement durable d'un territoire ou d'une structure par la mise en œuvre ou l'accompagnement de nouveaux projets
- Concertation et communication : Favoriser le dialogue avec les pairs, les acteurs et les usagers d'un territoire
- Expertise naturaliste : Produire des connaissances relatives à l'évolution de la biodiversité, l'équilibre et la résilience des écosystèmes
- Conduire une opération de gestion environnementale : Organiser le travail pour atteindre les objectifs de préservation de la multifonctionnalité des espaces et de leur biodiversité
- Médiation scientifique et éducation à l'environnement : Contribuer à la valorisation des espaces et à l'évolution des pratiques sociales de chacun afin de concilier activités humaines et préservation des ressources naturelles

Blocs de compétences

RNCP38351BC01 — S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

LISTE DE COMPÉTENCES

- Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- Se situer dans des questions de société
- Argumenter un point de vue dans un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

RNCP38351BC02 — Construire son projet personnel et professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- S'insérer dans un environnement professionnel
- S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- Conduire un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38351BC03 — Communiquer dans des situations et des contextes variés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- Communiquer en langue étrangère
- Communiquer avec des moyens adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38351BC04 — Réaliser une expertise naturaliste

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer une stratégie de mise en œuvre de protocoles
- Recueillir des données écologiques à partir d'un protocole sur une base cartographique géoréférencée
- Produire un diagnostic de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38351BC05 — Conduire une opération de gestion environnementale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Choisir des stratégies opérationnelles en fonction du contexte
- Organiser des actions de gestion de la nature
- Coordonner la mise en œuvre des opérations de génie écologique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38351BC06 — Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir des projets de médiation scientifique dans le cadre d'activités d'EREDD, d'éducation relative à l'environnement et au développement durable.
- Réaliser des prestations d'animation scientifique
- Coordonner l'accueil du public en sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38351BC07 — Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature

LISTE DE COMPÉTENCES

- Monter un projet professionnel
- Opérationnaliser les différentes phases d'un projet professionnel
- Évaluer globalement le déroulement d'un projet professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral s'appuyant sur un dossier produit par le candidat.

RNCP38351BC08 — Contribuer au dialogue territorial

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un diagnostic territorial
- Participer à un processus de concertation
- Communiquer sur un projet sensible en situation de conflit.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les emplois autour du secteur "Nature, Paysage, Biodiversité" se répartissent entre secteur public, privé et associatif. Dans le secteur public les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, département), l'Office Français de la Biodiversité, les parcs Naturels Régionaux et parcs Nationaux, les réserves naturelles nationales et régionales, les Conservatoires d'Espaces naturels (CEN), les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) proposent des emplois de gestion de l'espace. Les syndicats

mixtes de gestion offrent des emplois de technicien pour entretenir rivières et autres espaces naturels. Les fédérations de chasse, de pêche, de protection des milieux aquatiques ainsi que les ligues de protection des animaux (LPO,..) sont également des structures concernées par l'emploi. Dans le secteur privé, ce sont les entreprises spécialisées en génie écologique ou en aménagements paysagers qui emploient des ouvriers hautement qualifiés. Dans le secteur associatif, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique, sont concernés par l'emploi d'accompagnants notamment pour conduire les chantiers école. Les parcs naturels, réserves naturelles, les CPIE et autres structures ayant pour mission l'éducation à l'environnement recrutent des agents en charge d'activités d'animation nature.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent technique de réserve naturelle
- Agent technique environnement
- Garde technicien de réserve naturelle
- Garde littoral/ parc naturel/ forestier - Ecogarde
- Technicien de rivière
- Agent d'entretien nature et biodiversité
- animateur d'initiation à la nature
- animateur socioéducatif

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 784 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	101 642
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	51 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4. Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions.

Pour entrer en formation en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux années d'activité professionnelle à plein temps.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen, le candidat doit avoir suivi une formation de BTSA ou bien avoir occupé un emploi de niveau technicien dans le secteur professionnel pendant une année.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen.

Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 025 €
Selon la branche	6 000 € – 8 585 €
Prise en charge	Branches concernées
8 025 €	Valeur par défaut · 200 branches
8 585 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion, CPNEF ECLAT, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des jardineries et graineteries
8 403 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
8 362 €	CPNEFP de la branche pêche de loisir et de la protection du milieu aquatique
8 307 €	CPNE de l'agriculture
8 152 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 047 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP Carrières et matériaux

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/09/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15674

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/gpn/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38351/>

Où se former

Formations référencées	11
Organismes	9
Régions couvertes	6
Prix indicatif	1 820 € – 14 136 €
Durée	160 – 1535 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	31
Organismes gestionnaires (CFA)	19
Organismes formateurs	25
Régions couvertes	13
Départements couverts	23
Organismes certifiés Qualiopi	25
Formations à distance	1
Sessions	de 08/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	86
Parcours menés à terme	32
Taux d'achèvement	37 %
Période	08/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	122
Montant total engagé	661 307 €
Coût moyen par dossier	5 421 €
Durée moyenne	1140 h
Période	05/2024 – 09/2026
France compétences	56 %
Reste à charge titulaire	18 %
France Travail	15 %
Régions	9 %
Entreprise	1 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.